



Commune de
Bourg-en-Lavaux

MUNICIPALITE

Rte de Lausanne 2
Case Postale 112
1096 Cully

T 021 821 04 14
F 021 821 04 00
greffe@b-e-l.ch
www.b-e-l.ch

AU CONSEIL COMMUNAL DE BOURG-EN-LAVAU

COMMUNICATION N° 03/2023

Etat de la mise en œuvre du préavis 04/2023

Interface de Pra Grana-Arrêt Pra Forni



LAVAU
VIGNOBLE
EN TERRASSES



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Lavaux, vignoble en terrasses
inscrit sur la Liste
du patrimoine mondial
en 2007



Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères communales, Messieurs les Conseillers communaux,

Introduction

La Commission des finances a souhaité que le Conseil soit informé de la mise en œuvre du préavis consacré à l'interface des transports publics de Pra Grana et de la mise aux normes de l'arrêt Pra Forni. Lors de la séance du Conseil du 6 février 2023, diverses questions ont en outre été soulevées à propos de cet investissement approuvé par le Conseil. La présente communication y répond.

Interface de Pra Grana

Lors des discussions du Conseil, la crainte de voir l'important investissement de Pra Grana rendu obsolète par une évolution de l'offre a été émise. Certains ont en outre émis l'idée qu'il existerait une alternative à une giration des grands bus de la ligne 381 à Pra Grana (p. ex. aux Cornes-de-Cerf). La Municipalité a donc convoqué la DGMR et Car Postal pour faire le point sur ces questions. La DGMR a confirmé qu'une giration aux Cornes-de-Cerf serait impossible sans rajouter une paire de courses, ce qui, à moins que la Commune ne prenne les frais supplémentaires totalement à sa charge, péjorerait la rentabilité de la ligne, qui est déjà limite. Elle a aussi rappelé le contexte : en 2025, l'horaire national des transports publics va connaître un profond bouleversement, ce qui entraînera une profonde modification de l'offre, tant de train que de bus. Ces projets de modifications seront rendus prochainement publics, puis mis en consultation, et la Municipalité veillera à défendre au mieux les intérêts des habitant-e-s dans le cadre de cette procédure. La DGMR a confirmé qu'elle avait bien l'intention de passer une commande pour la ligne 381 conformément aux conditions actuelles, même si, comme évoqué ci-dessus, elle se situe actuellement à la limite des critères de rentabilité fixée par l'Office fédéral des transports (OFT), qui plus est dans un contexte de très bonne desserte en transport public sur le territoire communal (en tout cas du point de vue de l'OFT).

Deux pistes se dégagent pour garantir la pérennité de cette ligne nord-sud, qui est, de l'avis de la Municipalité, importante pour la cohésion communale :

- Intensifier les efforts de promotion (Car Postal va s'y atteler),
- et, surtout, faire en sorte d'éviter la rupture de charge à Pra Grana (actuellement : passage du petit bus depuis le bas au grand bus vers le haut de la ligne). Or, pour cela, le mur de soutènement de Pra Grana est nécessaire, étant donné que, comme évoqué ci-dessus, il n'y a pas d'alternative crédible pour faire tourner les grands bus. Cela confirme la pertinence de l'investissement prévu par la Municipalité. Il a donc été convenu de ne pas modifier le projet validé par le Conseil.



LAVAUX
VIGNOBLE
EN TERRASSES



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Lavaux, vignoble en terrasses
inscrit sur la Liste
du patrimoine mondial
en 2007



L'histoire de la ligne 382, dont l'existence a été grandement menacée par l'OFT à la fin des années 2000, mais qui a connu finalement un développement réjouissant et une croissance continue de sa fréquentation, montre qu'il est important que les collectivités locales défendent l'offre en matière de transports publics et insistent pour qu'elle soit maintenue, même lorsque les critères de couverture des coûts ne sont pas atteints rapidement.

A l'heure actuelle, la convention de subventionnement n'est pas définitivement validée par le Canton. Il faut dire qu'en la matière, la DGMR fait preuve d'un formalisme qu'il ne serait pas exagéré de considérer comme excessif. La Municipalité a toutefois bon espoir que cela soit fait dans les prochaines semaines.

Il convient enfin de noter que, conformément à ce qui avait été annoncé au Conseil communal, l'opposition a été formellement retirée aux conditions évoquées.

Arrêt de Pra Forni

Conformément à la décision du Conseil communal, la Municipalité réétudiera cet arrêt dans le cadre d'un futur préavis concernant le P+R au Champ-de-l'Essert. Suite à l'étude de la CIL révélant un potentiel modeste, mais bien réel (6 à 8 usagères-ers quotidien-ne-s) pour un P+R à cet endroit, nous sommes toujours en attente de la validation de cette étude par le Canton. Une fois cette question clarifiée, la Municipalité préparera un préavis qu'elle soumettra au Conseil.

Ainsi adopté par la Municipalité dans sa séance du 1^{er} mai 2023

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic

La secrétaire

Jean-Pierre Haenni

Sandra Valenti



LAVAUUX
VIGNOBLE
EN TERRASSES



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Lavaux, vignoble en terrasses
inscrit sur la Liste
du patrimoine mondial
en 2007